



**Par courriel et messenger**

Le 20 avril 2016

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : HQCMÉ – Demande d'adoption de normes de fiabilité en suivi de la  
décision D-2016-059  
Dossier Régie: R-3943-2015 / Notre dossier : R051437 JOT**

---

Chère consœur,

Hydro-Québec, par sa Direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec, dépose auprès de la Régie les versions française et anglaise des normes MOD-017-0.1, MOD-018-0.1, MOD-019-0.1, MOD-021-1 et PRC-021-1 et leur annexe respective modifiée selon les ordonnances de la décision D-2016-059 relativement au dossier mentionné en objet.

Les originaux vous parviendront dans les meilleurs délais.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT/sg

p. j.

c. c. Intervenants (par courriel seulement)